



Régions biogéographiques de la Suisse

Propriétaire des données :	Office fédéral de l'environnement, Département de la biodiversité et du paysage
Notions de base :	Analyses statistiques du WSL et de l'infofaune - CSCF
L'usinage :	Infofauna - CSCF, Neuchâtel

Table des matières

Bref aperçu
Description des couches
Liste des caractéristiques des données

Description des données

- 1 Situation initiale
- 2 Importance des régions biogéographiques
- 3 Méthodologie
- 4 Précision

BREF APERÇU

Méthode d'enquête/enregistrement :

- Les régions biogéographiques de la Suisse (6 ou 12 classes) sont basées sur une approche de classification purement statistique basée sur les résultats de la cartographie de la flore et de la faune suisses de l'Infofauna - CSCF. Les frontières régionales ont été classées sur la base des bassins versants officiels des rivières.
- La littérature:
SANSONNENS, B. (1996) Approche biogéographique in Gonseth & Mulhauser, Bioindication et surfaces de compensation écologique. OFEFP, Cahier de l'environnement no 261:20-36.
WOHLGEMUTH, T. (1996) Une approche floristique de la classification biogéographique de la Suisse. Bot. Helv. 106 : 227 - 260
GONSETH, Y.; WOHLGEMUTH, T. ; SANSONNENS, B. ; BUTTLER, A. (2001), Die biogeographischen Regionen der Schweiz. Explications et norme de classification. OFEFP, Matériaux environnementaux n° 137 48 pages.
GONSETH, Y. (2020) ; Vers une révision des limites des régions biogéographiques de la Suisse, rapport final. OFEV, Berne.

Bases d'enquêtes :

- Données d'observation des centres de données : Infoflore, infofaune, station ornithologique et bryophytes (NISM)

Date du relevé des données de base:

- 2019 Données d'observation
- 2019 Office fédéral de l'environnement, division Hydrologie (sous-bassins de 40 km² et 2 km²)

Portée du relevé:

- Suisse

Structure des données (géométrie) :

- Ensemble de données sur les polygones 1:25'000

Mise à jour:

- ouvrir

Obligation légale:

- aucun

Propriétaire des données:

- Office fédéral de l'environnement, division de la biodiversité et du paysage

Conditions d'obtention des données :

- Selon les conditions d'autorisation de l'OFEV

Source / note de base :

- OFEV

DESCRIPTION DES COUCHES

Nom de couverture: BiogeoRegion

Nom de l'attribut	Type	Longueur	Attribut obligatoire	Description
ObjNummer	C	2	Oui	Numéro unique pour un objet
RegionNummer	I		Oui	Numéro Région
RegionName	C	50	Oui	Nom Région
UnterregionNummer	I		Oui	Numéro Sous-région
UnterregionName	C	50	Oui	Nom de la sous-région
Version	Date		Oui	Date de la dernière mise à jour

Entité RegionName:

CODE	DERegionName	FRRegionName	ITRegionName
R1	Jura	Jura	Giura
R2	Mittelland	Plateau	Altipiano
R3	Alpennordflanke	Versant nord des Alpes	Versante nord delle Alpi
R4	Westliche Zentralalpen	Alpes centrales occidentales	Alpi centrali occidentali
R5	Östliche Zentralalpen	Alpes centrales orientales	Alpi centrali orientali
R6	Alpensüdflanke	Versant sud des Alpes	Versante sud delle Alpi

Entité UnterregionName:

CODE	DEUnterregionName	FRUnterregionName	ITUnterregionName
U11	Jura und Randen	Jura et Randen	Giura e Randen
U21	Genferseegebiet	Le bassin lémanique	Regione del Lemano
U22	Hochrheingebiet	Bassin rhénan	Région du Rhin supérieur
U23	Westliches Mittelland	plateau occidental	Altipiano occidentale
U24	Östliches Mittelland	Plateau oriental	altipiano orientale
U31	Voralpen	Préalpes	Prealpi
U32	Nordalpen	Alpes du nord	Alpi settentrionali
U41	Westliche Zentralalpen	Alpes centrales occidentales	Alpi centrali occidentali
U51	Östliche Zentralalpen	Alpes centrales orientales	Alpi centrali orientali
U52	Engadin	Engadine	Engadine
U61	Südalpen	Alpes méridionales	Alpi meridionali
U62	Südliches Tessin	Tessin méridional	tico méridional

Description des données

1 Situation initiale

Une zone naturelle est déterminée par un mélange de géofacteurs interdépendants. De telles définitions de limites ont été proposées au cours des 30 dernières années par différents auteurs pour différents besoins. En règle générale, ils ne pouvaient pas répondre aux exigences d'une utilisation globale dans la conservation de la nature. En 1996, l'OFEFP a donc chargé le CSCF d'établir une classification de la Suisse en régions biogéographiques, en tenant compte des conditions faunistiques et floristiques. L'ensemble de données établi en 2001 a été retravaillé en 2020 sur la base des bassins versants, car cette division reflète mieux la réalité (biogéographique que les limites municipales utilisées jusqu'à présent.

2 Importance des régions biogéographiques

Les régions biogéographiques existantes pour le territoire de la Suisse sont soumises à une approche de classification purement statistique basée sur les modèles de distribution floristique et faunistique. Pour une meilleure utilisation dans la pratique, les bassins versants officiels des rivières (OFEV, division Hydrologie, sous-bassins versants 40 km²/ 2 km², statut 2020) servent de base aux limites des régions déterminées.

Dans la division de base, ils forment 6 régions, qui constituent la base établie par l'OFEV pour les projets de protection de la nature en cours et à venir à l'échelle nationale. D'autres exigences ont été satisfaites en affinant la division de base en 12 sous-régions.

3 Méthodologie

La base du développement des régions était les surfaces homogènes des bassins fluviaux, dans lesquels les informations pertinentes et suffisamment complètes sur les espèces provenant des centres de données info-faune, info-flore, station ornithologique et bryophytes ont été analysées et classées selon des groupes de similarité.

Les données faunistiques ont été traitées sur la base de la méthode de Wohlgemuth (1996), à laquelle ont été ajoutées d'autres méthodes de calcul des indices de dissimilitude, des matrices d'espèces et des tests. Les données de l'atlas de répartition des fougères et des plantes à fleurs en Suisse (Welten et Sutter 1982) n'ont pas pu être prises en compte pour des raisons méthodologiques.

Une grande partie des analyses a été réalisée à l'aide du logiciel libre R (R Development Core Team, 2008). Les résultats ont été présentés dans un premier temps en six groupes, puis dans un deuxième temps en douze groupes. À quelques exceptions près, les limites des bassins versants ont été établies : Dans quelques cas, des critères topographiques et des avis d'experts ont été utilisés. La représentation cartographique a été réalisée dans ArcGIS 10.3 à une échelle de 1:25 000.

4 Précision

La précision correspond à celle des bassins hydrographiques utilisés.

5 Modèle de représentation

Symbologie et légende

La représentation des six régions principales et des 12 sous-régions est très similaire à la représentation de la révision précédente afin d'assurer une reconnaissance facile.

Six régions principales:



12 sous-régions:



Code	sous-régions	Symbol	RGB	transparence / bordure
U11	Jura et Randen		RGB: 115,223,255	<u>Transparency:</u> 30% <u>Outline:</u> None
U21	Le bassin lémanique		RGB: 112,168,0	
U22	bassin rhéan		RGB: 120,48,70 227,227,91	
U23	plateau occidental		RGB: 0,97,0	
U24	Plateau oriental		RGB: 112,212,0	
U31	Préalpes		RGB: 82,160,255	
U32	Alpes du nord		RGB: 0,92,230	
U41	Alpes centrales occidentales		RGB: 255,255,0	
U51	Alpes centrales orientales		RGB: 230,152,0	
U52	Engadine		RGB: 255,202,105	
U61	Alpes méridionales		RGB: 255,102,102	
U62	Tessin méridional		RGB: 230,0,0	